

ADAPTATION DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL, DU SUIVI PEDAGOGIQUE ET D'EVALUATION AUX PUBLICS DE STAGIAIRES

Enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen.

Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. L'automobiliste doit acquérir et développer des automatismes, des habitudes et des savoirs-faire, il doit pouvoir détecter rapidement les indices formels et informels, et grâce à cela il doit pouvoir anticiper. Il doit être capable de prendre des décisions utiles et d'agir pour supprimer ou diminuer ces risques.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura vous guider.

Quelle est l'utilité de votre livret d'apprentissage ?

Il est, avec votre demande de permis de conduire, le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- les objectifs à travailler et à valider par des approches différenciées.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir où vous en êtes mais aussi et surtout où vous allez .

Déroulement de la formation - Le Programme de formation

Au travers de ce programme, vous allez comprendre les règles du code de la route mais aussi l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les compétences définies et à personnaliser votre progression.

En préalable à la formation, une **évaluation** de niveau sera effectuée par l'enseignant en voiture. Seront évalués:

vos prérequis, votre expérience vécue en tant qu'utilisateur de la route, votre motivation, vos compétences psychomotrices et cognitives. Ceci afin d'estimer le coût de votre permis au plus juste.

CRITERE 2-2

Les élèves commencent par l'apprentissage du code de la route et peuvent, alternativement, prendre des cours de conduite et continuer les cours de code. Ils peuvent aussi choisir de passer leur examen de code avant de commencer les cours de conduite.

La formation théorique

Elle est axée sur les 10 thèmes suivants :

- la circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers
- les notions diverses incluant notamment les documents administratifs et les infractions
- les premiers secours
- le fait de prendre et de quitter son véhicule
- la mécanique et les équipements
- la sécurité du passager et du véhicule
- l'environnement

L'examen théorique

(âge requis: 17 ans pour B traditionnel ou 15 ans pour AAC, pièce d'identité)

La formation sera validée par l'Examen Théorique Général composé d'une série aléatoire de 40 questions. Les élèves reçus ne doivent pas dépasser les 5 fautes. Il se déroule dans les locaux d'un opérateur agréé moyennant 30€.

Le résultat est connu par mail dans la journée.

La formation pratique

Elle est axée sur les bons comportements du conducteur afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

Les formateurs s'appuient sur un référentiel commun le REMC et dispensent leur cours de manière à valider les 4 compétences globales :

1-MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

2-APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales

3-CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route et partager la route avec les autres usagers

4-PRATIQUER une conduite sûre autonome et économique

CRITERE 2-2

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

L'examen pratique au permis B

(18 ans pour les B traditionnel et à partir de 17,5 ans pour les AAC, pièce d'identité)

Les places d'examens sont attribuées à l'établissement d'enseignement en fonction de la réglementation en cours. L'expert (l'inspecteur du permis de conduire) aura pour tâche l'évaluation et la validation des compétences . L'examen est noté en points. Pour être reçu le candidat doit obtenir 20 points. L'examen se déroule sur 32 minutes décomposées en plusieurs phases :

Il évaluera vos connaissances et votre maîtrise du véhicule, votre façon d'appréhender la route, la façon de partager l'espace avec les autres usagers , l'autonomie au volant, la prise de conscience du risque, les capacités à conduire en respectant l'environnement et enfin la courtoisie au volant , Votre enseignant de la conduite sera également présent.

L'examineur évalue en outre l'autonomie et la conscience du risque du candidat.

Pour être reçu à l'examen, le candidat doit obtenir au moins 20 points sur 31. L'expert réalise un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

- La connaissance et l'utilisation des commandes ;
- La prise d'information ;
- L'adaptation de l'allure du véhicule aux circonstances de la route ;
- L'application de la réglementation ;
- La prise d'information ;
- L'adaptation de l'allure du véhicule aux circonstances de la route ;
- L'application de la réglementation ;
- La communication avec les autres usagers ;
- Le partage de la chaussée ;
- Le respect des distances de sécurité.

A l'issue de l'épreuve l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Le résultat:

Afin d'obtenir le résultat de votre prestation, vous devrez vous connecter sur le site de la sécurité routière afin d'imprimer votre CEPC.

Ci dessous:

grille d'évaluation à l'examen pratique de conduite

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)



Date :	
L'expert(e) :	
Codes spécifiques :	

Candidat
Nom :
Prénom(s) :
NEPH :
Catégorie : B

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité								
Sous-totaux								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement								
Courtoisie								
Total général								

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)

(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical

Le résultat

Afin d'obtenir le résultat de votre prestation, vous devrez vous connecter sur le site de la sécurité routière afin d'imprimer votre CEPC.